

**PROPOSITIONS POUR UNE PASTORALE FAMILIALE
INCULTUREE AU BURUNDI**

Soeur Ida-Marie KAZINA.

AU CŒUR DE L'AFRIQUE, 1-2, 2002, pp 139-175

PROPOSITIONS POUR UNE PASTORALE FAMILIALE INCULTUREE AU BURUNDI

0. INTRODUCTION

Dans cette réflexion, après avoir montré le difficile passage de la famille traditionnelle à la modernité en pointant du doigt le mal qui handicape la famille burundaise aujourd'hui, nous essayerons de proposer quelques pistes de solution pour une pastorale familiale inculturée. En effet, le mal burundais est d'ordre familial, le guérir, c'est apporter un remède approprié à toute la nation burundaise. Nous sommes consciente de la complexité du problème, mais nous sommes aussi confiante en la force de l'Esprit qui « fait toute chose nouvelle » et en Dieu qui ne veut qu'aucun de ses enfants se perde.

I. LA FAMILLE BURUNDAISE CONTEMPORAINE, ENTRE TRADITION ET MODERNITE

Aujourd'hui au Burundi, beaucoup de familles sont chrétiennes. Cependant, il s'observe un certain décalage entre l'Evangile de la famille, le discours officiel de l'Eglise et la vie concrète au sein des familles. Les pratiques opposées à la tradition et à l'enseignement de l'Eglise se généralisent même parmi les chrétiens. Par exemple, la pratique courante de l'avortement s'oppose non seulement à la morale chrétienne mais aussi contredit la tradition burundaise de la vie comme valeur sacrée. Plusieurs couples chrétiens ne prennent pas en considération les positions officielles de l'Eglise sur la contraception artificielle. Les données statistiques du planning familial effectuées en 1997 dans tous les diocèses du pays, et pour chaque secteur de santé montrent que plus de 60% de la population emploie les contraceptifs pour espacer les naissances¹. Très peu utilisent les méthodes naturelles enseignées par l'Eglise.

Le nombre de couples chrétiens séparés, divorcés ou vivant dans des unions libres, augmente remarquablement. Les grossesses prématurées et la prostitution qui étaient considérées comme un crime passible de mort par la coutume burundaise², sont devenues monnaie courante même chez les chrétiens. Le mariage jadis vu comme une nécessité sociale absolue, commence à être relativisé. En effet, dans les centres urbains comme Bujumbura, le nombre de célibataires prolongés augmente, ce qui était inconcevable pour une culture où l'on pouvait forcer un jeune adulte à se marier s'il n'en manifestait pas le désir. On observe en outre de nouveaux modèles d'unions matrimoniales qui correspondent moins à la polygamie traditionnelle, plus honnête et plus engageante. La haine interethnique qui aboutit à des homicides et à la chasse de l'homme par l'homme, a changé le visage de ce peuple pourtant reconnu pour son amour de la vie.

¹ Cfr M-J NYANDURUKO, « L'Association d'Action Familiale est déjà à l'œuvre à Gitega », in **VIVONS EN EGLISE** (Bulletin de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi), n°7-8 (1998), pp. 239-241.

² D'après la Tradition orale burundaise, une fille attrapée en flagrant délit d'adultère était sévèrement punie et chassée de la famille. Si elle se trouvait enceinte sans que le mariage ait été célébré, on l'enroulait une grosse pierre au cou et on la jetait dans une rivière profonde où elle mourait noyée.

En tuant son frère, le Murundi a non seulement porté une entorse aux valeurs ancestrales, mais aussi, il a été déicide, en détruisant l'image de Dieu qui est en lui-même et en son frère de l'autre ethnie.

Le peuple burundais, en effet s'est converti en masse, non nécessairement par conviction, mais pour plaire au chef, bras droit du missionnaire, ou tout simplement par peur des punitions. Ainsi, pendant longtemps, les pratiques de la religion traditionnelle que le Blanc à peine arrivé, a plutôt diabolisée, ont cohabité avec le culte chrétien. Le Murundi empêché de prier le Dieu de ses ancêtres sans trop comprendre pourquoi, a opté pour une attitude plutôt hypocrite : le jour, il priait le « Dieu de Jésus-Christ », et la nuit, il priait le « Dieu de ses ancêtres qu'il appelle « *Imana y'i Burundi* » = « Dieu des Burundi », rendait le culte à Kiranga et aux ancêtres. Le même chrétien superposait chapelet ou crucifix et ses amulettes.

La pédagogie missionnaire consistait à « sauver le plus d'âmes » possibles et à « implanter l'Eglise » qui devint aussitôt « *une machine à distribuer les sacrements* »³ sans que les cartes de baptême correspondent au nombre de ceux qui avaient accédé à une vraie identité chrétienne. Il s'est créé une double morale : la morale à côté de la vie concrète, seulement pour recevoir les sacrements en vue de gagner le ciel, et la morale tout court qui n'a changé en rien le comportement du Murundi. Ainsi par exemple, un chrétien n'avait pas honte de spolier la terre de son voisin ou prendre par force ses vaches ou ses biens, en raison que « *Umugabo ari uwudy'utwiwe n'utw'abandi* » = « Est vraiment un homme, celui qui sait vivre de son bien mais aussi du bien d'autrui ». Ce proverbe qui fait partie de la sagesse populaire, traduit une mentalité burundaise d'injustice tolérée : le plus fort se croit autorisé de prendre de force le bien du plus faible, sans autre raison que celle du plus fort. Or, le chrétien devrait vivre de la justice sociale, qui fait respecter le bien d'autrui.

L'injustice sociale et la violence cyclique au Burundi avant et après son indépendance, ont été perpétrées par des chrétiens, qui, sans scrupule ni vergogne, décidaient la mort de leurs compatriotes, sans autre raison que celle d'appartenance ethnique. Heureusement en ces moments de crise, de vrais chrétiens ont secouru et nourri leurs voisins d'une ethnie différente tout en risquant la mort. Certains ont offert leur vie pour sauver leurs frères. Ce sont les martyres de la fraternité, des semences du vrai Christianisme et la preuve éloquente que la réconciliation est possible.

L'inculturation de l'Evangile se révèle aujourd'hui comme un impératif pressant. Il s'agit de repenser la mission évangélicatrice, de façon à ce que la culture évangélique pénètre et transforme la culture burundaise, au point qu'au Burundi on puisse obtenir une vie chrétienne de synthèse, fondée sur la rencontre harmonieuse entre les valeurs culturelles de la société burundaise (traditionnelle et moderne) et l'Evangile. Mission ardue et de longue haleine, certes, mais possible ! La famille est, on ne saura le dire assez, le canal le mieux indiqué pour véhiculer le message du salut basé sur la restauration de la valeur absolue de la vie. L'œuvre évangélicatrice de l'Eglise au Burundi doit consister à proclamer l'Evangile de la vie pour une existence vécue et comprise comme émanant de Dieu et participant de son Etre profond.

³ Cfr Mgr GORJU, *Statuts Synodaux du Vicariat de l'Urundi*, 1928-1929, Art. 49, cité par A. NTABONA, *L'évangélisation par substitution*, op. cit., p. 444.

Dieu est en effet la mesure de la vie et l'homme doit entrer dans le mystère de l'Être créateur, rédempteur, sanctificateur et rénovateur. La promotion de la vie devra devenir explicitement le contenu même de la nouvelle évangélisation dans la société burundaise⁴. Dans le quatrième chapitre, nous voudrions formuler quelques modestes propositions pour une pastorale familiale adaptée au temps actuel, dans une société en crise, afin qu'évangélisée, la famille burundaise devienne à son tour évangélisatrice.

II. PERSPECTIVES PASTORALES : QUELQUES URGENCES

L'Eglise du Burundi doit faire de son mieux pour promouvoir une catéchèse familiale inculturée, partant de la famille.

Pour ce faire, il faut créer les communautés ecclésiales de bases là où elles ne sont pas encore, les encourager et les consolider là où elles existent déjà.

Afin de favoriser la formation permanente de la famille : sessions, retraites, réflexions et échanges sur la vie familiale, préparation des jeunes au mariage et accompagnement des jeunes couples, l'Eglise du Burundi ferait mieux de mettre sur pied un centre national de pastorale familiale qui serait comme un laboratoire de tous les problèmes familiaux et la recherche de leurs solutions. La Congrégation des Sœurs du Cœur Immaculé de Marie dites « Bene-Mariya » dont le charisme est de « *faire fleurir l'esprit chrétien dans les familles du monde* »⁵, serait une aide efficace dans cette œuvre d'évangélisation de et par la famille.

Afin de promouvoir l'ecclésiologie familiale, l'Eglise doit accepter d'être plus proche des familles, collaborer avec elles pour favoriser la communion des communautés familiales.

Pour promouvoir la culture de la vie dans ce pays déchiré par les divisions ethniques, l'Eglise a intérêt à faire passer le message de la réconciliation par la famille. Dans cette œuvre de réconciliation, on inclura la mère de famille, elle qui, par sa sensibilité maternelle, sait entretenir et protéger la vie. Le problème burundais trouvera des solutions durables, quand les hommes Burundi seront convaincus que la femme, mère et épouse peut leur être une meilleure conseillère et un pont efficace dans la réconciliation familiale et nationale.

Compte tenu des limites de ce travail, 3 aspects de ces propositions méritent d'être approfondis : la catéchèse familiale inculturée, les communautés ecclésiales de base et la réconciliation familiale à travers l'institution des Bashingantahe.

⁴ Cfr Kā Mana, **La nouvelle évangélisation en Afrique**, éd. Karthala et Clé, Paris & Yaoundé, 2000, p. 176.

⁵ CONGREGATION DES SŒURS DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE (BENE-MARIYA), **Constitutions**, Ngozi, 1987, article 8.

II.1. CATECHÈSE FAMILIALE INCULTURÉE

Tout doit partir de l'idée clé que la santé et la prospérité de toute société dépend du bien-être de la famille. Par elle passe l'avenir du monde et de l'Eglise⁶. « *En Afrique en particulier, cela est beaucoup plus ressenti, d'autant plus que la famille africaine représente le premier pilier de l'édifice social. C'est pour cette raison que le synode africain de 1994 considère l'évangélisation de la famille comme une des priorités majeures, si l'on veut qu'elle assume à son tour le rôle de sujet actif dans l'œuvre évangélisatrice des autres familles* »⁷. Au Burundi, cette évangélisation de la famille devra passer par « le kérygme inculturé ». Ceci signifie un regard nouveau sur l'ossature de la culture burundaise ainsi qu'une relecture de l'histoire de ce peuple, en assumant les valeurs et en corrigeant les non-valeurs à la lumière du mystère pascal⁸. Or, cela n'est possible qu'à condition de penser à une catéchèse inculturée, partant des aspirations et besoins profonds de la famille, aujourd'hui.

Pour élaborer cette catéchèse, on partira des valeurs familiales tels le sens aigu du sacré, le mode de célébrer la vie, l'éducation des enfants au moyen de l'école familiale du soir.

La catéchèse en tenant compte de ces valeurs culturelles de la tradition burundaise, les exploitera pour responsabiliser toute famille à être la première école catéchétique, sanctuaire de la vie où Dieu est aimé et adoré, « *lieu où parents et enfants vivent à l'image de la sainte famille de Nazareth, la richesse de l'amour qui est dans le cœur de Dieu* »⁹. Le concept clé de la vie dont la famille est protectrice et promotrice est ici déterminant. L'Évangile de la famille que la Catéchèse doit transmettre est une histoire d'amour, un amour qui crée et génère la vie, la protège et l'accompagne depuis le moment de la conception jusqu'à la mort. Le rapport même au sacré dont la famille est la médiation est orienté vers ce même concept de la vie, parce que pour le Murundi, la religion est ce rapport vital avec le Dieu Créateur, source et origine de l'existence humaine. Ce Dieu Créateur et Promoteur de la vie est Celui-là même qui la conserve chaque jour à partir des médiations familiales de nos ancêtres et de la communauté. La foi en Dieu n'est donc pas isolé comme dit Bénézet Bujo, elle est en même temps communion avec les autres : les vivants, les morts et les non encore nés¹⁰.

II.1.1. LA FAMILLE COMME MÉDIATION DU SACRÉ

Parlant des valeurs culturelles de la famille traditionnelle au second chapitre, nous avons montré comment la famille burundaise était une médiation centrale du sacré, un lieu par excellence du culte, un sanctuaire de la vie où Dieu « *Imana y 'i Burundi* » (le Dieu du Burundi) était adoré. Dans la religion traditionnelle burundaise, se trouvent en effet réunis des éléments de base qu'il aurait suffi au missionnaire, d'adapter et de purifier, afin d'aboutir à des meilleurs résultats¹¹ de l'évangélisation.

⁶ Cfr JEAN-PAUL II, F.C, n°75.

⁷ Idem, *Ecclesia in Africa*, n°80.

⁸ Cfr A. NTABONA, « Dynamisme de l'évolution culturelle au Burundi », *art. cit.*, p. 446.

⁹ Cfr M. CHEZA, le synode africain. Histoires et Textes, *op. cit.*, p. 226.

¹⁰ Cfr Bénézet BUJO, *Le Notre Père : son impact sur la vie quotidienne*, Ed. Paulines, Kinshasa, 2001, p. 12

¹¹ Rappelons-nous que le *Murundi* savait que *Imana* est Créateur, Père et Bienfaiteur, de qui vient tout bien. Puisqu'il est l'Inaccessible, il faut un intermédiaire : « *Kiranga* » qui joue le rôle de pont entre *Imana et le Murundi*. Le culte de *Kiranga* est en grande partie parallèle au culte chrétien. Jésus, n'est-il pas notre Médiateur

En effet, la culture burundaise comme toute la culture africaine, est une culture religieuse qui véhicule ses valeurs à travers la famille. Cela se vérifie dans la vie quotidienne, à travers les relations parents-enfants, le voisinage, les fêtes. Qu'il nous suffise d'évoquer à titre d'exemples : les rites de bénédiction, l'éducation familiale et la célébration des étapes de la vie.

1. La bénédiction à travers les salutations

Quand les Barundi se saluent ils se souhaitent la paix : « *Gira amahoro !* » = « Ayez la paix ! ». Le matin, ils se demandent mutuellement si la nuit a été bien passée : « *Mwaramutse !* » = « Etes-vous encore en vie ? », comme pour s'enquérir si tout le monde a pu se réveiller de la mort du sommeil. Tout gravite autour de la vie reçue et développée en famille. La pastorale familiale devrait être aussi organisée de façon à aider le Murundi à être vrai et cohérent, de sorte que ce qui se dit dans la parole soit aussi traduit dans les actes d'attention à l'autre, de protection de sa vie, bref une culture de la bienveillance, où chacun veut du bien aux autres et est heureux de leur bonheur. Cela touche aussi la vérité et la transparence dans les relations quotidiennes.

Lorsqu'un grand-parent salue son petit-fils ou un autre enfant, il lui dit : « *Gira so, gir'izina, gir'iy'uva n'iy'uja...* » = « Aies ton père, aies le nom, aies d'où tu viens et où tu vas ». Cette salutation renferme toutes les bénédictions qu'on peut faire à un être cher. En effet, rien n'est plus important que de naître dans une famille, d'y être reconnu et accepté.

Avoir un père signifie avoir la garantie d'être reconnu et intégré dans la famille, puisque c'est le père qui confère l'identité aux fils et l'intègre dans la grande famille. La catéchèse devra viser à réinterpréter la prière du « Notre Père », de façon à ce que la famille soit « une école qui épelle avec et pour les enfants la foi en ce Dieu à qui on peut s'adresser en l'appelant « Papa », « Maman »¹².

En outre, ceux qui se réclament d'un même père, sont aussi liés par les devoirs de fraternité. Dans la perspective de l'Eglise-Famille, on pourra aider les Barundi chrétiens à comprendre et à intégrer dans leurs comportements la dimension fraternelle qui leur est conférée par le Baptême et qui les engage à une vie vraiment fraternelle, en communauté ecclésiale. Ainsi, ils comprendront qu'il ne convient pas de haïr, encore moins de tuer son frère, quelques soient les motifs.

Avoir le nom, c'est aussi être reconnu et identifié dans la famille comme membre à part entière, dans la longue chaîne des relations familiales. Ici aussi, l'initiation chrétienne aidera à surmonter les visions ethnocentriques et à montrer, de par la dignité de l'homme et du citoyen, que tous jouissent de la même identité burundaise et qu'ils doivent partager fraternellement le bien public, sans discrimination, sans injustice.

et l'Intercesseur par excellence ? Il aurait fallu un petit ajustement pour orienter la foi du Murundi en ce Dieu de Jésus-Christ qui n'est pas très différent du Dieu *Imana-Rugiravyose* (Tout-Puissant), *Rurema* (Créateur), *Sebibondo* (Père des enfants) que les Barundi ont toujours adoré.

¹² Cfr B. BUJO, *Le Notre Père : son impact sur la vie quotidienne*, **op. cit.**, p. 26.

Avoir d'où on vient et où on va, c'est appartenir à un groupe humain, avoir ses origines, ses racines dans ce même groupe avec ce que cela comporte comme droits et devoirs ; bref, appartenir à la communauté-famille, pour devenir « un homme ». Ici, l'enseignement de la foi développera le sens de la communauté, par conséquent le respect et la promotion du patrimoine commun. On comprendra qu'il ne convient pas de détruire les infrastructures publiques, sous prétexte de réclamer des droits. On a droit quand on est capable d'exercer aussi ses devoirs ! Or, le premier devoir pour un membre de la communauté, c'est de respecter et de défendre le bien de cette communauté à laquelle il appartient.

Ailleurs, une maman ou une autre personne adulte, bénit son enfant en ces termes : « *Uragakura, ukurikirwe, « uragashika mu bigero* » = « Que tu grandisses et aies des petits frères derrière toi et que tu deviennes un homme ». Cette bénédiction renferme les souhaits de bonne et longue vie, une vie non isolée mais partagée en famille avec de nombreux frères et sœurs. Si la vie est si bien au centre de ce qui fonde l'existence du Murundi, il apparaît fondamental qu'elle puisse orienter la liturgie et la catéchèse de manière à introduire à la vie par excellence en Jésus-Christ ! Etant donné que « le Murundi a comme grand idéal le don de la vie reçu dans le sphère du clan »¹³, la catéchèse inculturée insistera sur le concept-vie, cette vie qui trouve sa plénitude en Jésus-Christ. Ainsi, il sera facile de parler de : Dieu comme source de la vie physique et d'une autre vie supérieure et divine. Le Christ, comme intermédiaire et porteur de cette vie divine, l' « *Ancêtre fondateur* »¹⁴ de la nouvelle famille-clan où chaque baptisé a sa place et s'accomplit. L'Eglise comme la nouvelle communauté-famille, le nouveau clan auquel tous les baptisés sont liés grâce au baptême, don de la vie divine participée en Jésus-Christ.

2. Les rites de bénédiction dans la célébration du nouvel an

Le père de famille joue ici le rôle sacerdotal qui préside en tant que médiateur entre l'Etre suprême et la famille. Sa famille et ses enfants participent à l'offrande. A la mère, incombe la préparation du repas, puis tous ensemble communient à l'acte du père en mangeant les prémices d'éleusine. Ensemble, toute la famille s'offre et offre à Dieu. Ce rite, purifié de ses éléments de superstitions peut servir à fonder une liturgie inculturée. Il renferme en effet, tous les atouts : une assemblée familiale réunie autour du chef pour louer, rendre grâce, offrir et s'offrir à Dieu par des gestes et des paroles, la communion à un seul et même repas, la célébration de la Toute-Puissance et de la Toute-Bonté de Dieu. Dans une Eglise qui se veut famille, et dans une famille qui se veut église domestique, la catéchèse familiale exploitera cet atout pour décentraliser le culte chrétien et favoriser la liturgie familiale.

Dans la formule rituelle de bénédiction, le père disait : « *Umwaka mwiza* » = « Bonne Année », « *Uwawugutanze arakawugwamwo* » = « Que celui qui l'a mangé avant toi et qui a conçu de mauvais desseins contre toi pour cette année, y périclisse ». On le voit bien tandis que la première partie de la formule est une bénédiction et un souhait fait par le père de famille aux siens, la deuxième partie est une malédiction. Cet exemple pris parmi d'autres est la preuve de l'amour de la vie d'une part, mais

¹³ L. RAMPAZZO, *La famille au Burundi*, op. cit., p. 168.

¹⁴ L'ancêtre bantou, c'est celui qui est à l'origine, à la racine de la vie, une vie qu'il puise en Dieu et qu'il transmet. Le Christ se présente comme source et canal de vie : « Je suis venu pour que vous ayez la vie. Je suis la vie ». Il peut être nommé « Ancêtre » selon les catégories bantoues. Cfr F. KABASELE, *Le christianisme et l'Afrique : une chance réciproque*, éd. Karthala, Paris, 1993 ; p. 100.

un amour limité aux membres d'une même famille et d'autre part, la suspicion et l'exclusion de l'étranger ou de l'ennemi. Cette mentalité de vengeance, de suspicion et d'exclusion est à évangéliser. Ainsi des conflits basés sur la propriété foncière ou sur des jalousies source de grandes rivalités familiales, pourront trouver des débuts de solution.

La Nouvelle évangélisation essaiera de susciter chez les familles chrétiennes, des réflexes de conciliation, de pardon et de réconciliation, fondés sur l'évangile de l'amour et de la fraternité au-delà des liens familiaux. Les chrétiens sont appelés à aller au-delà des liens de sang ou plutôt à renforcer les liens de sang par l'accomplissement de la volonté de Dieu, comme le Christ le disait de sa Mère et de ses frères : « *Ma mère et mes frères ce sont ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la mettent en pratique (Lc 8, 21)* »¹⁵. Jésus n'a pas renié ses liens de sang, mais les a renforcés en les élargissant à tous ceux qui accomplissent la volonté de son Père. Baptisés, tous participent à la même vie divine et sont donc frères en Jésus-Christ.

Dans la ligne de la célébration traditionnelle de l'année nouvelle, la catéchèse familiale peut revaloriser le sens de la cohésion approfondissant la signification des rassemblements eucharistiques. Cette célébration familiale offre aussi l'occasion propice d'un examen de conscience en famille aboutissant à une demande de pardon et à la réconciliation avec les voisins « ennemis ». Au lieu d'une malédiction, la deuxième partie de la formule de donacion du nouvel an, changerait en une bénédiction, du type : « *Que cette nouvelle année soit pour nous tous une année de grâce et de paix* ». Les pères des familles réunies, béniraient les membres et leur distribueraient le petit morceau de pâte d'éleusine. En signe de réconciliation et de l'amitié retrouvée, les familles se donneraient la paix au rythme de la danse dans une atmosphère de fête. L'enfant et l'adulte comprendraient alors que l'Eucharistie à laquelle ils assistent à l'Eglise a des prolongements pratiques dans le vécu familial.

C'est en outre une occasion très favorable pour habituer les personnes à reconnaître les bienfaits de Dieu et à s'arrêter un peu un moment, pour voir ce qu'a été la vie pendant une période donnée, afin de demander pardon des manquements dont on s'accuse. Ici, la catéchèse du Sacrement de réconciliation y trouverait des éléments d'actualisation et d'application. Ainsi, on pourra proposer à ce que chaque soir, autour du père, chaque famille comme église domestique, prenne l'habitude de faire l'examen de conscience. Elle se demanderait pardon et partagerait ainsi dans la joie le repas familial. Les parents se béniraient mutuellement et béniraient ensuite les enfants avant d'aller dormir. Ainsi, les éléments de l'Eucharistie (Parole, Réconciliation, Communion) entreraient dans les habitudes familiales. La famille deviendrait ainsi un véritable sanctuaire où les parents et les enfants peuvent rencontrer Dieu. De cette façon, ils éviteraient des comportements indignes.

Le Murundi comme tout Africain célèbre les différentes étapes importantes de la croissance humaine. Ceci est un autre aspect de la médiation vers le sacré.

¹⁵ KABASELE-LUMBALA, *Catéchiser en Afrique aujourd'hui*, éd. Baobab, Kinshasa 1, 1995, p. 32.

II.1.2. LA CELEBRATION DES ETAPES DE LA VIE

De la naissance à la mort, les Burundi célèbrent les étapes importantes de la vie, et cette pratique reste aujourd'hui, une occasion de se retrouver en famille et de jouir ensemble de la vie qu'on tient de Dieu-Rurema (Dieu-Créateur). Considérons à titre d'exemples, les rites qui accompagnent la naissance : les relevailles et l'enlèvement de la chevelure.

1. Le rite des relevailles (« *Gusohora umuvyeyi* »)

Après 4-5 jours de naissance, le nouveau-né est présenté à toute la famille élargie, aux amis et aux voisins, dans une cérémonie familiale. Selon la tradition, le cérémonial des relevailles (*Gusohora umuvyeyi*), était marquée d'une grande solennité. Au cours de la cérémonie, « deux objets symboliques indiquaient aux invités le sexe de l'enfant : un petit arc si c'est un garçon, un petit balai et un petit panier si c'est une fille »¹⁶. La maman se présentait à l'assemblée portant sur la tête la couronne de maternité (*Urugori rw'abavyeyi*) tressée avec des branches de sorgho, symbole de la fécondité. A côté d'elle, la plus jeune tante paternelle portait l'enfant dans ses bras et les deux sortaient de la case, se dirigeant vers l'assemblée. A la vue de la mère et de l'enfant, toute la famille acclamait par un chant traditionnel : « *Impundu* », marquant sa grande joie.

Suivant la coutume, le père mettait l'enfant sur une vannerie, le montrait à toute l'assemblée en disant : « *Je vous ai invités à cette fête pour vous dire que je viens de mettre au monde un nouveau membre de la famille. C'est mon enfant, c'est aussi le vôtre. Comme l'enfant nous appartient tous, je vous le confie et je vous demande de m'aider à l'éduquer* »¹⁷. Après ce rite, la famille parentèle, les amis, et les voisins, le félicitaient et tous s'engageaient par la parole¹⁸ à aider les parents pour l'éducation de cet enfant. Ce dernier n'appartient plus seulement à sa famille, il est désormais l'enfant de toute la famille élargie, du village et de la nation.

Cette ressource culturelle peut servir de fondement pour une catéchèse du baptême, la naissance à la vie nouvelle dans le Christ. La communauté chrétienne sera responsabilisée à assurer au nouveau-né toute l'initiation à la vie divine, en aidant les parents. De petits livrets simples, à l'usage des parents et des parrains/marraines, pourront aider à continuer l'éducation chrétienne des enfants en famille et au sein des communautés de base.

2. Couper la chevelure (« *Kumwa ubusage* »)

Un autre moment de rencontre autour de l'enfant né est la coupure de la chevelure défrisée d'enfance (*Ubusage*). Les parents des époux, les voisins et les amis, apportaient des cruches de bière de banane et de sorgho qu'ils prenaient ensemble dans une allure de fête.

¹⁶ L. RAMPAZZO, *La famille au Burundi*, op. cit., p. 110 : au Burundi traditionnel, les travaux variaient selon le sexe. Ainsi, au garçon revient la chasse, symbolisé par le petit arc, à la fille reviennent les travaux de ménage, d'où le balai et le panier.

¹⁷ **Ibidem.**

¹⁸ Précisons que dans la culture burundaise, la parole qui est synonyme de « discours » est comme un serment. Quand quelqu'un donne une parole au cours d'une cérémonie, il se lie par cette parole et par conséquent, il est tenu d'y être fidèle, sinon il n'est pas « *Umushingantaha* ».

A ce moment, le grand-père paternel offrait une vache et des troncs de bananiers à l'enfant. Ces dons du grand-père étaient le symbole de l'intégration du petit dans la famille et lui conféraient le droit à l'héritage et à la succession. Le grand-père prenait l'enfant, le montrait à l'assemblée, et donnait la permission de lui couper la chevelure, après quoi selon les régions, le père de l'enfant lui faisait boire dans la cruche des grandes personnes, comme pour souhaiter à l'enfant de grandir et de devenir un homme digne. Ce geste est une anticipation à l'investiture des Bashingantahe.

L'Eglise peut saisir cette occasion pour créer un relais familial de la formation religieuse de l'enfant. Celui-ci serait préparé à la première communion par ses parents qui, sur base des éléments de la culture, lui feraient mieux comprendre le sens de la première communion : partager le repas du ciel avec les autres chrétiens, en vue de croître dans la vie de Dieu, non pas seul, mais en communauté chrétienne. L'enfant comprend dès lors qu'il appartient à la communauté-famille de la même manière qu'il est membre de la communauté ecclésiale. A travers la catéchèse familiale, les parents seront formés et sensibilisés à être les premiers catéchistes de leurs enfants. De cette manière, la famille deviendrait la première et la plus efficace école catéchétique, comme le souligne le magistère et la tradition de l'Eglise. La mère de famille, usant de son génie maternel transmettrait le message de salut aux enfants. Le père, « évêque de la petite église domestique », comme le souligne Saint Augustin, veillerait à ce que les membres de sa famille honorent et glorifient Dieu.

Dans la famille traditionnelle, les parents étaient de bons pédagogues : ils savaient transmettre les valeurs culturelles aux nouvelles générations par l'école familiale du soir. Pourquoi de la même manière ne transmettrait-elle pas les valeurs évangéliques aujourd'hui ?

II.1.3. L'EDUCATION FAMILIALE : CANAL DES VALEURS EVANGELIQUES

Dans la famille traditionnelle, le soir, autour de la marmite qui bout, les parents interrogeaient sur le déroulement de la journée. Après les avoir écoutés, ils tiraient du stock de la tradition de quoi éclairer leurs expériences. Ce pouvait être un conte (umugani), une chantefable (Igitito), un poème ou une histoire vécue. L'expérience vécue par l'enfant était éclairée par le récit qui lui servait de miroir et lui donnait implicitement une leçon. L'histoire de la famille-clan et de ses héros était racontée en famille. Les enfants croissaient connaissant leurs origines, dans un esprit aiguë à sauvegarder l'honneur familial, et de défendre toujours les intérêts de la communauté. Les parents peuvent reprendre cette bonne habitude de causer avec les enfants, le soir.

A la place du patrimoine littéraire traditionnel, ils peuvent faire appel à la parole de Dieu pour éclairer l'expérience des enfants. Ensemble en famille, parents et enfants partageaient la Parole de Dieu et les intentions de prière¹⁹. Ou bien, la discussion peut partir d'un film ou d'une émission de télévision dont les parents peuvent profiter pour glisser un message édifiant. Avec les progrès de la modernité, les jeunes apprennent beaucoup de choses au moyen des médias. Qui sait s'ils en tirent de bonnes leçons ? Les parents doivent veiller à ce que la culture médiatique ne prenne

¹⁹ Cfr A. NTABONA, « L'inculturation et l'éducation en famille », in ACA LX (1992), 2-3, pp. 351-352.

le dessus sur la culture elle-même en rappelant sans cesse les valeurs culturelles et évangéliques chaque fois que les occasions se présentent.

Cela ne peut aboutir à de bons résultats qu'avec l'effort conjugué des parents, de l'Eglise et de l'Etat. L'Education en famille est de valeur irremplaçable. L'Eglise doit y encourager la famille, afin que les valeurs familiales soient l'escale des valeurs évangéliques.

Au Burundi, contrairement à la majorité d'autres pays africains, les jeunes adolescents ne sont pas soumis aux rites d'initiation formelle. Cependant, selon le sexe, les jeunes qui doivent entrer dans la catégorie des adultes, sont initiés par les membres de famille plus anciens. Ainsi, la jeune fille à marier va chez sa tante paternelle pour y suivre des leçons en matière de mariage et de vie familiale. Le jeune homme est initié par son oncle paternel, ou son grand frère. En dehors du cercle familial, les jeunes sont aussi initiés par les amis plus expérimentés²⁰. Nous pensons que les enfants et les jeunes, ont besoin de savoir ce que pensent leurs parents sur la vie sexuelle. Cependant, la pudeur et la réserve sur cette question considérée encore comme « tabou », surtout lorsqu'il s'agit d'en parler avec ses propres enfants ont aussi leur raison d'être. Pour chercher un compromis, il serait souhaitable qu'on confie l'éducation sexuelle et les questions y relatives, à un conseil paroissial formé par les couples, les religieuses et quelques prêtres qui assureraient le rôle de conseillers spirituels. Ce conseil se rassemblerait périodiquement dans les écoles ou à la paroisse pour répondre à toutes les questions que les jeunes se posent en matière de sexualité, selon leurs tranches d'âge.

Il serait aussi de grande portée si les écoles catholiques prévoyaient au sein des établissements scolaires, un service d'écoute des jeunes, assuré ensemble par des couples et des personnes consacrées formées pour cela. Ici, les sœurs Bene-Mariya se montreraient efficaces dans leur œuvre de christianisation de la famille.

Après le mariage, la communauté-famille continue l'intégration et l'humanisation de ses membres, en vue de leur pleine maturité. Dans le Burundi traditionnel, cette maturation se faisait par une longue préparation qui culminait à l'investiture. L'Eglise peut exploiter cette valeur pour repenser la Catéchèse du Sacrement de la Confirmation.

II.1.4. LE SACREMENT DE LA CONFIRMATION ET L'INVESTITURE DES BASHINGANTAHE

Au Burundi on est majeur entre 18 et 21 ans. A ce moment, le jeune homme ou la jeune fille peut penser à se marier. Après le mariage et pour faire preuve de maturité, le jeune homme devait passer par un long « juniorat » qui le préparerait à entrer dans la catégorie des Bashingantahe²¹. Homme jugé mûr, honnête, intelligent, doté de bon sens et du jugement, l'Umushingantahe était institué par la communauté familiale pour rendre justice, défendre le droit et se porter garant de la vérité, être père des

²⁰ Le fait que les parents ne prennent pas en charge l'éducation sexuelle de leurs enfants nous semble un défaut qui relève de la culture même burundaise. Celle-ci considère la sexualité comme une question tabou. Même aujourd'hui, très peu de parents abordent le problème sexuel avec les enfants. Ils préfèrent se faire remplacer soit par l'oncle paternel pour le garçon, soit par la tante paternelle ou la grande sœur mariée si c'est une fille.

²¹ Ce terme est presque intraduisible dans les autres langues. L'Umushingantahe est l'homme intègre, le modèle de société, à qui tout le monde accourt pour se faire écouter, l'homme vertueux, en qui la communauté a confiance.

orphelins et défenseurs des veuves²². Une telle responsabilité ne saurait être confiée à un enfant, mais à un adulte. Le rituel de l'investiture des Bashingantahe veut qu'après avoir fait une série de monitions, on enduit le candidat Mushingantahe de kaolin blanc, symbole de bénédiction divine. Le même kaolin dont s'enduisaient les devins de la cour royale (*Abapfumu b'i Bwami*) et les ministres de *Kiranga*.

Cette cérémonie symbolisait la double dimension du caractère du Mushingantahe : dimension verticale en relation avec le sacré et celle horizontale de communion avec les anciens. Au cours de la palabre, le Mushingantahe, garant de la justice familiale frappe le bâton de commandement (*intahe*) sur le sol : il veut en appeler aux anciens qui séjournent sous la terre, mais qui restent présents dans la famille et qui veulent que le droit et la justice y règnent présents dans la cérémonie d'investiture se concluait par une série de serments du nouvel élu qui s'engageait solennellement et sans retour à servir la vérité, le droit et la justice, en vue de la paix et l'harmonie de sa communauté. L'investiture était comme une alliance conclue entre le notable et le peuple, alliance garantie par la communauté des ancêtres et sanctionné par le sacré²³. Etre investi « Mushingantahe » était comme signer un pacte avec la communauté en vue de la résolution des antagonismes sans partialité et la protection des personnes et de leurs biens, en se portant témoin garant des conclusions des contrats.

L'Eglise puisera dans la tradition ces éléments, pour élaborer une catéchèse inculturée du Sacrement de la Confirmation. Comme le Mushingantahe dans l'ordre humain, ainsi le chrétien est confirmé dans l'ordre de la grâce. Le premier reçoit l'investiture pour jouer le rôle de rassembleur, d'animateur et de guide de la communauté ; le second est investi par la communauté ecclésiale pour le même rôle. Les valeurs d'intégrité et de maturité en vue de ce service sont aussi nécessaires. On veillera à insister sur l'engagement personnel lors de la réception du sacrement de la confirmation. Les candidats passeraient un temps de préparation et d'observation par et dans la communauté ecclésiale de base. Celle-ci organiserait sous le guide de l'Eglise, des cours de catéchèse d'approfondissement des sacrements d'initiation chrétienne, visant surtout à former des chrétiens responsables, témoins authentiques de la nouveauté du christianisme, défenseurs de la Foi et de l'éthique communautaire, guides et éclaireurs des autres. Le candidat confirmand cherchait pendant ce temps de préparation et après, à se conduire en chrétien responsable pour mériter d'avancer progressivement de grade, passant de l'aspirant au postulant, comme dans le cas des Bashingantahe²⁴.

Pourquoi l'Eglise n'exploiterait-elle pas cette donnée culturelle pour former ses Bashingantahe ? Ils constitueraient un complément dans le sens de l'Eglise servante de la communauté humaine. Parmi ces Bashingantahe, l'Eglise pourrait choisir des responsables des communautés de base, les conseillers et encadreurs attirés et reconnus des familles²⁵.

²² Cfr A. NTABONA, « Le concept d'Umushingantahe et ses implications sur l'éducation de la jeunesse aujourd'hui au Burundi », in *ACA*, V(1985), pp. 263-301.

²³ **Ibidem.**

²⁴ Cfr **Ibidem.**

²⁵ Cfr A. NTABONA, « Famille et inculturation au Burundi : l'encadrement des familles par l'institution des Bashingantahe », in *ACA*, LX (1992), 2-3, pp. 357-358.

Un autre moment important que les Burundi célèbrent en famille, est le mariage, une étape très importante qui engage non seulement les deux conjoints, mais toute la famille-clan.

II.1.5. CATECHESE INCULTUREE ET MARIAGE AU BURUNDI

Depuis les préliminaires jusqu'au jour de la fête, le mariage reste une affaire de famille, surtout dans le Burundi traditionnel. Il comporte deux dimensions : sociale et conjugale. La sociale qui est la plus importante, résulte de l'alliance des deux familles des partenaires, par le contrat de la dot. Au Burundi comme ailleurs en Afrique, le mariage coutumier engage plus la famille élargie que la famille nucléaire, étant donné que la première a beaucoup plus d'autorité que la seconde. La dimension conjugale, quant à elle, résulte du consentement des conjoints. Il s'agit de l'alliance entre les deux partenaires eux-mêmes, qui s'engagent par le libre consentement, à vivre ensemble pour toujours, « dans le meilleur et dans le pire ».

En élaborant la Catéchèse familiale, on insistera sur cette dimension communautaire du mariage. Les parents des époux (« Bamwana ») seront formés et responsabilisés à encadrer et soutenir le jeune couple. Ils seront préparés à vivre la réussite du foyer de leurs enfants comme la leur. Le plus souvent, les problèmes qui handicapent les jeunes couples sont dus aux rivalités entre la jeune épouse et la belle-mère. Cette dernière devient aussitôt jalouse de sa belle-fille parce que son fils devenu désormais plus époux que fils, ne lui témoigne plus de la même affection qu'avant. La jeune épouse, au lieu d'être intégrée dans la nouvelle famille, devient comme un trouble-fête et une cause de frustrations de la belle-mère. Les deux deviennent rivales et cela apporte atteinte à la cohésion familiale. Ce problème est généralisé au Burundi et peut même causer le départ momentané de la jeune épouse. Une catéchèse permanente des parents des époux dans le sens de favoriser l'épanouissement du jeune couple, est très nécessaire. L'Eglise pourra se faire aider par les communautés ecclésiales de base, mais aussi par les différentes spiritualités familiales, comme A.G.I.²⁶ et la fraternité Cana. Le mariage coutumier au Burundi est reconnu comme stable mais non indissoluble. En effet, lorsqu'on marie suivant toutes les exigences de la coutume, le lien du mariage est considéré comme perpétuel. On ne se marie pas généralement pour divorcer. Mais la coutume burundaise reconnaît la possibilité de divorcer lorsqu'il y a un échec dans cette institution²⁷. Il s'agit par exemple de la stérilité de la femme. Comme nous l'avons déjà mentionné au second chapitre, un mariage qui n'est pas couronné par des naissances dans notre culture, est un échec. En cas de stérilité reconnue de la femme, son mari la répudie, réclame la dot et se remarie avec une autre femme féconde.

Cependant, si la femme stérile est de bon caractère, appréciée par la famille de l'époux, celui-ci ne la répudie pas, mais il prend une deuxième femme, souvent avec l'accord de la première²⁸. La fécondité est certes une grande valeur humaine, mais mal contrôlée, elle peut devenir un fléau social. Le problème ici est assez épineux. La vie concrète des familles montre que les Burundi tiennent sur la valeur de la vie

²⁶ A.G.I. = Agisio Gatolika y'Ingo, qui signifie Action Catholique des Familles. C'est un mouvement d'époux chrétiens qui se propose d'aider les couples à imprégner de la foi et du témoignage chrétien la vie de famille.

Dans leurs rencontres, les couples s'inspirent de la devise : « VOIR, JUGER, AGIR ».

²⁷ Cfr J.B. BIGANGARA, Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnels au Burundi, *op. cit.*, pp. 77-78.

²⁸ Cfr *Ibidem*, p. 150.

et que même chez les chrétiens les plus fervents, le mariage sans enfant est ressenti comme un échec. Il est très rare de rencontrer un couple qui accepte sa stérilité. A part une poignée d'intellectuels en milieu urbain qui commencent à comprendre le bien fondé de la paternité-maternité responsable, pour le reste des Burundi, le nombre idéal d'enfants par couple varie entre 6 et 11 ; ce nombre varie bien entendu en relation inverse avec le niveau d'instruction.

Dans sa pastorale familiale, l'Eglise du Burundi se heurte toujours sur le mur de cette mentalité nataliste, qui absolutise la fécondité, voyant en elle la condition sine qua non de la solidité du couple et de la famille. Notre problème est de savoir si l'Eglise en ses plus hautes instances peut repenser la doctrine de l'indissolubilité du mariage, pour des raisons majeures de sauvegarder la vie. Comme nous l'avons déjà stigmatisé au second chapitre parlant de la valeur de la vie, et au troisième chapitre parlant de l'intransigeance de la Parole de Dieu qui fait choc avec les traditions burundaises, notre question reste ouverte. L'idéal serait en effet que les Burundi comprennent que l'union conjugale élevée à la dignité du sacrement est indissoluble, qu'on ait des enfants ou qu'on n'en ait pas ! Il serait souhaitable qu'ils comprennent que l'union conjugale est une union d'amour, un amour inconditionné qui ne se donne pas aujourd'hui pour se reprendre demain. De fait, pour les chrétiens « *l'unité et l'indissolubilité du mariage chrétien, en raison du sacrement, acquièrent une solidité particulière* »²⁹. Cependant, la réalité quotidienne de la famille burundaise comme ailleurs en Afrique, nous informe que cet idéal est encore loin d'être atteint. Il en résulte la nécessité d'un dialogue entre la culture burundaise et la culture évangélique dans une dynamique du donner et du recevoir.

La catéchèse inculturée devra tenir compte des éléments de la culture en faisant de sorte que l'évangile de la famille, tout en respectant la culture, l'éclaire et la purifie, de façon que la famille burundaise arrive à comprendre que la fécondité n'est pas la seule composante du mariage, qu'il y a aussi l'amour et l'aide mutuelle des époux qu'il faut sauvegarder. Dans sa mission évangélisatrice, l'Eglise s'en doit tenir à une double fidélité : fidélité à Dieu dont la vérité reste immuable et fidélité à l'homme, cet homme qu'il faut libérer profondément de ce qui le tient captif, mais aussi cet homme qu'il faut élever à sa dignité originelle. En tout état de choses, l'homme reste la route que l'Eglise doit parcourir dans sa mission évangélisatrice, et « la gloire de Dieu est l'homme vivant ».

Il y a beaucoup d'autres aspects à évangéliser dans le mariage et la famille au Burundi. Nous ne pouvons les évoquer tous. Le paragraphe suivant traitera la question du partage des responsabilités dans le ménage et le choix de la fiancée.

II.1.6. PROBLEMES ET PISTES DE SORTIE

1. La famille et le partage des responsabilités

L'Evangile doit pouvoir changer la mentalité d'un peuple dans le sens de la libération. Or, la tradition burundaise n'a pas été très tendre pour les femmes. Dans certaines régions traditionnalistes et là où la population est moins instruite, on observe une certaine exploitation de la femme par l'homme. A la femme reviennent à elle seule tous les travaux du ménage et des soins des enfants. Dans ces régions, il n'est pas

²⁹ CODE DE DROIT CANONIQUE, can. 1056.

très rare de voir, au retour des champs, une femme portant un enfant sur le dos, avec une cruche d'eau sur la tête, une main tenant la houe sur l'épaule. Et l'homme, sans scrupules s'en va devant elle, les bras ballants, tenant son bâton de chef dans la main. Et quand ils arrivent à la maison, l'épouse et mère fait seule la cuisine tout en veillant sur les enfants, tandis que l'homme part au cabaret. La situation est tellement normalisée que même l'homme chrétien fervent ne se rend pas compte que le fait d'être chrétien l'oblige à changer de mentalité.

Quant à la femme, surtout celle non instruite, elle assume en silence sa condition, elle ne sait pas du reste que les choses peuvent aller autrement. Le contraire l'étonnerait. Qu'il suffise d'évoquer ce témoignage pris parmi d'autres : un jour, alors que les membres de la fraternité Cana étaient en session à Bujumbura³⁰, les hommes étaient chargés de préparer le repas, tandis que leurs épouses faisaient le ménage. A la vue de son mari qui soulevait une marmite toute bouillante, chose qu'elle n'avait jamais vue depuis qu'ils se sont mariés, une femme, étonnée s'écria : « *aujourd'hui, je viens d'assister à un bouleversement de l'ordre du monde ! Cana est vraiment une révolution !* ». Elle n'en croyait pas à ses yeux, et elle fondit en larmes d'émerveillement. Ce témoignage révèle une mentalité déjà installée et acceptée comme telle, selon laquelle l'homme burundais est chef et patron de la famille. Il y a une catégorie de travaux qu'il ne touche même pas du bout du doigt. Ce sont entre autres : la cuisine et le ménage, aller faire les achats, s'occuper des petits enfants, etc.

L'éducation elle-même des filles consiste à leur inculquer le dévouement, le don de soi et l'acceptation silencieuse de tout ce qu'on peut endurer dans le foyer, sans murmures, sans revendication. L'expression de la sagesse populaire : « Ni ko zubakwa³¹ » est très éloquente pour expliquer ce qui précède. Elle montre le courage et l'endurance dont doit faire preuve la femme burundaise pour supporter un mari difficile et accepter les épreuves familiales. La coutume burundaise veut par ailleurs que les femmes soient obéissantes, respectueuses et soumises à leurs maris. Une femme bien éduquée ne prononcera jamais le nom de son mari en public. Si elle est obligée de l'appeler, elle le nomme par le titre : « *Muhanyi* » = Maître ou Seigneur, « *Mushingantahe* » = Le sage, « *Nyen'urugo* » = Maître de la maison, « *Yemwe !* » = « Vous »... etc. Il en est de même pour le mari : il appelle sa femme : « *ab'i Kare* » = « Vous de l'intérieur ». Tous les deux se respectent mutuellement, non seulement par les gestes et les paroles, mais aussi par les nuances par lesquelles ils prononcent ces paroles.

Aujourd'hui, le nombre élevé des femmes instruites et les mouvements d'émancipation féminine ont changé bien de choses. Cependant, le modèle d'une femme bien éduquée à la burundaise, reste celui de cette épouse travailleuse, discrète et capable de souffrir en silence, obéissante et soumise à son mari, prête à

³⁰ Pour faire partie de la Fraternité Cana, les couples débutants suivent une session. Pendant une semaine, mari et femme sont mis à côté dans la prière et dans la vérité de leur vie de couple. Ils ont le temps d'entrer en dialogue cœur à cœur, pour retisser leurs relations. Au terme de la session, en référence à l'Evangile de Cana (Jn 2, 1-11), on organise une grande fête des noces, pendant laquelle les couples présents refont leur engagement matrimonial devant Dieu et devant la communauté ecclésiale représentée par leurs frères.

³¹ Cette expression signifie littéralement : « C'est comme ça que les foyers se construisent », comme pour dire, c'est comme ça l'ordre des choses, il faut tout accepter. Quand une mère éduque sa fille, elle la prépare à savoir tout endurer en silence et à chercher à transcender les difficultés pour construire la famille. Elle saura que « le linge sale se lave en famille » et qu'un mari difficile n'est pas la condition suffisante pour divorcer.

donner sa vie pour son foyer. Quand même elle occupe un poste important dans l'administration, elle sait qu'au foyer son mari est le *Serugo* ou *Senaka*³², l'organisateur de la famille et le premier à consulter. Cela reste à notre avis une valeur inestimable, pour l'équilibre du foyer. C'est une richesse culturelle à conserver et à transmettre aux générations modernes. Ceci dit, l'homme surtout chrétien doit aider son épouse dans toutes les différentes occupation familiales : être conjoint exige justement ce partage des responsabilités. Comment partager le « cru et le cuit », le bonheur et le malheur sans partager aussi le travail ?

Cette critique ne doit pas laisser conclure qu'au Burundi la femme est réduite au rang d'esclave, loin de là ! Elle est la mère des enfants et l'épouse aimée et respectée de son mari. La mauvaise répartition du travail n'est pas répandue partout dans le pays et certains hommes aident leurs femmes. Il est vrai que la femme doit obéissance et soumission à son mari, mais cette obéissance n'est pas aveugle. En général, les maris adultes cherchent l'entente et la compréhension dans le foyer. Dans beaucoup de couples règnent la paix, l'entente, l'épanouissement, la coopération, et le véritable amour entre les époux³³.

Une autre facette du mariage à faire passer dans le moule de la nouvelle évangélisation, est le choix de la fiancée, choix lié à la loi de l'endogamie ethnique, acceptée dans la société burundaise.

2. La catéchèse familiale et le choix de la fiancée

Le problème du choix de la fiancée, se situe en général dans le grand complexe de l'endogamie ethnique, règle coutumière adoptée par la société burundaise. Aussi la diversité des composantes ethniques au Burundi³⁴ est-elle entretenue dans la grande majorité par cette loi de l'endogamie. Celle-ci oblige l'individu à se marier de préférence à l'intérieur de son groupe homogène, en vue de garder pure la race³⁵. Ainsi, au Burundi, sauf quelques rares exceptions, en général un Tutsi épouse une fille Tutsi (*Umututsikazi*). Il en est de même entre les Hutu. Au temps de la monarchie, les princes épousaient les filles Tutsi des clans *Tutsi-Banyaruguru*, à savoir : *Abakundo*, *Abenengwe*, *Abahondogo*, *Abanyakarama* *Abasafu*, *Abanyagisaka*, *Abega*. Seules les cinq premières familles pouvaient donner des épouses au roi³⁶. Une poignée d'hommes Hutu de haute condition socio-économique pouvaient épouser les filles Tutsi, et quelques rares Tutsi épousaient des femmes Hutu des familles très riches et respectables (surtout les *Bajiji* et les *Bahanza*), mais jamais un homme Twa ne pouvait prétendre avoir une femme ni chez les Tutsi, ni chez les Hutu.

³² Dire que l'homme est « Se-rugo », « Se-naka », indique l'entière autorité qu'il a sur la famille dont il est le père et le premier responsable. La femme est « Ina-rugo » ce qui signifie « la mère de famille ». Sa fonction dans la famille n'est pas de faire la cheftaine, mais d'être mère et épouse, humble servante du foyer. Nous estimons que la dignité de la femme consiste à conserver son identité d'épouse et de mère, sans quoi elle diminuerait ce qui fait sa personnalité profonde, sa richesse et son unicité. Ce n'est donc pas une mauvaise chose d'être mère ! Seulement, il faut que l'homme aide sa femme dans les travaux de ménage.

³³ Cfr J.B. BIGANGARA, Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnels au Burundi, **op. cit.**, p. 116.

³⁴ Sœur Ida-Marie KAZINA, **Le concept burundais de famille dans la mission évangélicatrice de l'Eglise**. Thèse de Maîtrise en Sciences Religieuses. Rome, 2002 ; pp.10-13.

³⁵ Cfr J.B. BIGANGARA, Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnels au Burundi, **op. cit.**, p. 59.

³⁶ **Ibidem**, p. 60.

Aujourd'hui, à cause de la guerre inter-ethnique, la haine et la méfiance au sein des familles se sont tellement accentuées qu'il serait vraiment héroïque d'envisager un mariage mixte, même chez les chrétiens les plus fervents. Les quelques rares cas de mariage mixte qu'on enregistre sporadiquement sont la preuve qu'une telle réalité est possible ; il suffit de vouloir vivre en chrétiens. Ceux qui s'engagent à se marier étant d'ethnies différentes (Hutu-Tutsi), sont parfois rejetés par leurs familles et marginalisés par leurs amis. Ceci est dur à supporter pour le Murundi dont la vie n'a de sens qu'en communauté familiale. Cependant, la nouvelle évangélisation de et par la famille doit arriver à dénouer ce nœud ! Le but de l'évangélisation étant ce changement intérieur des critères de jugement, des valeurs déterminantes, des points d'intérêt, des modèles de vie de l'humanité, par la force divine proclamée par l'Eglise³⁷. Celle-ci doit arriver à faire comprendre aux chrétiens que l'amour ne connaît pas d'ethnie et que l'identité chrétienne devrait prévaloir sur l'ethnie et la famille. En cela, les chrétiens deviendraient témoins de l'universalisme du salut nous apporté par Jésus-Christ.

L'Eglise du Burundi se trouve en outre devant un double défi à lever dans le domaine de l'ethnocentrisme. D'une part, étant le lieu par excellence de cohésion et d'unité, l'Eglise doit œuvrer pour la réconciliation des Hutu et des Tutsi. De l'autre part, elle est appelée à humaniser, socialiser et intégrer l'ethnie des Batwa jugée à priori inférieure et écartée depuis longtemps par les deux premières ethnies. Sans cela, même si demain Hutu et Tutsi se réconciliaient et se redonnaient leurs filles en mariage, le Mutwa resterait marginalisé. Il est plus que temps que l'Eglise prenne une position prophétique par la parole et l'action, dans une pastorale d'ensemble, commune pour tous les diocèses, pour promouvoir l'intégration des Batwa dans la société et dans l'Eglise. A plus d'un siècle d'existence, l'Eglise, à notre connaissance, ne compte aucun prêtre Twa parmi son clergé, ni aucun religieux ou religieuse issu (e) de cette ethnie. Faut-il dire aussi que beaucoup de cette race, sont encore païens. Les Batwa sont certes minoritaires, mais cela n'est pas une raison suffisante pour maintenir un groupe de population dans l'aliénation. Les préjugés portés sur cette ethnie accusent les Batwa d'être repliés sur eux-mêmes, difficiles à convaincre du bien fondé de l'école et hostiles à tout effort de développement. Il faut reconnaître que leurs conditions de vie les a finalement convaincus qu'ils ne sont pas comme les autres Burundi. Ce complexe d'infériorité qui les éloigne des Bahutu et des Batutsi est le fruit de leur marginalisation et de leur discrimination par les deux autres ethnies, une marginalisation structurelle qui a traversé beaucoup de siècles !

Il serait cependant injuste de ne pas reconnaître quelque effort de socialisation et d'instruction des Batwa de la part de quelques agents de l'Eglise, bien que de façon sporadique, mais chaque fois les résultats se sont révélés insatisfaisants. Aujourd'hui dans une pastorale d'ensemble, l'attention sur cette ethnie depuis longtemps marginalisée, se révèle comme un impératif pressant pour une Eglise qui se veut Famille. L'Evangélisation doit en effet, atteindre tout homme et tout homme dans un effort soutenu de promouvoir la justice sociale la plus élémentaire, tel le droit à l'instruction et à des conditions de vie dignes de l'homme. Si les Batwa sont instruits et que par la suite ils sont intégrés dans l'organisation socio-politique comme tous les autres citoyens, qu'est-ce qui les empêcherait de prendre maris ou femmes chez les

³⁷ PAUL VI, *Exhortation Apostolique*, « *Evangelii Nuntiandi* », Rome, Paulines, Montréal, Québec, 1988, nn. 18-19.

deux ethnies ? Si l'Eglise et l'Etat les aidaient à étudier et à se convaincre qu'eux aussi jouissent de la dignité humaine comme tous les autres, pourquoi n'y aurait-il pas de prêtres, religieux / religieuses, des responsables politiques issus de cette race longtemps jugée inférieure ? L'Eglise peut profiter de la politique actuelle qui est en train de revoir le partage et l'équité dans la gestion de la chose publique³⁸ pour renforcer la socialisation et l'intégration des Batwa.

En sa qualité de « Mère et Educatrice », elle a le devoir d'amener par son enseignement et son témoignage, le peuple burundais à changer sa mentalité qui veut que « *impene itarara mu ntama*³⁹ ». Mais à elle seule, elle ne le pourra pas si toute la société ne s'y investit pas. Les Burundi devraient comprendre qu'il n'y a pas une race fondamentalement supérieure à une autre. Dieu nous a créés tous à son image et nous veut frères. Les Batwa, les Bahutu, les Batutsi sont pratiquement comme des fleurs de diverses couleurs et de taille différente, qui, mises ensemble, embellissent le bouquet de la nation burundaise et lui donnent son originalité. La différence entre les trois ethnies devrait être vue comme la source de leur richesse et l'harmonie du paysage humain et spirituel du peuple burundais. En sa qualité de rassembleur, l'Eglise du Burundi cherchera à créer un espace de dialogue entre les trois ethnies. Celles-ci seront emmenées à se concerter, pour lever ensemble ce tabou d'endogamie qui exclut les uns et les autres.

Nous sommes consciente que cela ne sera pas facile, surtout que ça tient aux cordes sensibles de la famille et de la tradition, mais la force de l'Evangile doit rompre ces liens qui tiennent encore les Burundi captifs d'une loi qui n'a pas de sens. Etre contraint de ne choisir son conjoint que dans son cercle ethnique, appauvrit du reste les apports mutuels des époux et ferme à d'autres réalités. C'est peut-être une utopie ; mais nous pensons que ces mariages interethniques seraient un chemin de guérison du fléau de la division qui ronge aveuglement la société burundaise depuis des décennies.

Nous ne rêvons pas ici de voir changer d'un seul coup la société burundaise, mais nous avons le droit d'espérer ; l'espérance n'est-elle pas une plante rebelle qui pousse même au milieu des tombes ? Parmi les raisons qui fondent notre espérance, il y a les communautés ecclésiales de base, véritables ponts pour une évangélisation en profondeur. Force est de les renforcer et les soutenir pour leur permettre d'être prophétiques, canal d'une nouvelle vie fondée plus sur la communion baptismale que sur l'identité ethnique.

³⁸ Selon les informations orales qui nous parviennent, l'Assemblée Nationale Burundaise compterait un Mutwa et le Sénat en compterait trois : pas de géant de la part des politiciens burundais !

³⁹ Ce proverbe signifie littéralement : « Le bouc ne loge pas avec les brebis ». Qui est le bouc et qui est la brebis ? Pour légitimer leur tendance à l'exclusion mutuelle, les Burundi ont inventé sans preuve, une certaine hiérarchisation des ethnies selon laquelle le Mututsi est supérieur au Muhutu et ce dernier, supérieur au Mutwa. Dans cette logique, la brebis serait donc l'homme ou la femme de l'ethnie « supérieure » et le bouc, l'homme ou la femme de l'ethnie « inférieure ».

LES COMMUNAUTES ECCLESIALES DE BASE ET LA PASTORALE FAMILIALE

Le synode africain (1994) a encouragé l'implantation des communautés ecclésiales de base partout, pour réaliser le projet d'Eglise-Famille en Afrique. Ces communautés ont été jugées par les pères conciliaires africains comme « *un milieu privilégié pour l'incarnation de l'Évangile qui doit s'enraciner dans la dynamique de la tradition africaine* ⁴⁰ ». Elles seront des lieux de leur propre évangélisation, pour porter ensuite la Bonne Nouvelle aux autres⁴¹. Pendant ce même Concile, le Pape a encouragé les évêques africains, par eux tout le continent, à considérer les communautés de base comme des « *cellules de l'Eglise-Famille, où les chrétiens sont formés à vivre concrètement et authentiquement l'expérience de la fraternité. En elles règnent la gratuité, la vraie solidarité, un sort commun ; chacun y est motivé à construire la famille de Dieu, cellule entièrement ouverte sur le monde* » et qui n'exclut absolument personne. De telles communautés seront les meilleurs moyens de lutter contre l'ethnocentrisme au sein de l'Eglise elle-même et, plus largement, dans nos pays africains. Le Pape les appelle de petites « *églises-familles* », appelées à travailler pour la transformation de la cité⁴².

Au Burundi, ces communautés sont implantées dans presque tous les diocèses, mais la crise politico-ethnique qui perdure n'en favorise pas le bon fonctionnement. Compte tenu d'une nouvelle situation sociale dans laquelle se trouvent les chrétiens aujourd'hui, le diocèse de Muyinga a redéfini le but, l'organisation et la structure de ces communautés de base : ce sont de petites communautés qui indiquent la Foi de l'Eglise, Foi qui se concrétise dans le quotidien du peuple de Dieu. Si ces communautés accomplissent comme il faut leur devoir à savoir des rassemblements de prière, des échanges sur les problèmes d'unité et de sécurité en vue de solutions concertées avec le soutien de la communauté ecclésiale, l'Eglise s'enracinera et pourra aider le pays à retrouver la paix⁴³.

Dans l'optique de l'évangélisation en profondeur, basée plus sur le commandement de l'amour, il est à souhaiter que ces communautés de base puissent être à taille humaine, « *suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites* ⁴⁴ », où chacun est aimé personnellement tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit. L'une des raisons qui poussent les catholiques à être instables dans leur foi, est que dans l'Eglise Catholique, les chrétiens vivent dans l'anonymat et l'indifférence. Les relations entre eux ne sont pas personnalisées et personnalisantes. Or, dans une société en crise comme celle du Burundi, chacun essaie de s'agripper sur le premier offrant qui promet plus de soutien et de compréhension. Les sectes et les Nouveaux Mouvements Religieux sont très qualifiés en la matière. Au Burundi, ils pullulent et arrachent beaucoup de chrétiens de l'Eglise Catholique. Celle-ci, pour contrecarrer ce mouvement de départs massifs dans les sectes, doit intensifier la solidarité, le soutien mutuel et l'accueil chaleureux dont ses enfants ont besoin, à travers ses petites communautés-familles.

⁴⁰ Monseigneur F. SILOTA, cité par M. CHEZA, *Le Synode africain. Histoires et Textes*, Karthala, Paris, 1996, p. 134.

⁴¹ Cfr JEAN-PAUL II, « *Ecclesia in Africa* », n°89.

⁴² Cfr *Ibidem*, commenté par M. CHEZA, *Le Synode africain. Histoires et Textes, op. cit.*, p. 226.

⁴³ Cfr DIOCESE DE MUYINGA, *Uruhara rw'Abakristu mu butumwa bw'Ekleziya / La participation des fidèles dans la Mission de l'Eglise*, Presses Lavigerie, Bujumbura, 1996.

⁴⁴ Jean Paul II, *Ecclesia in Africa*, n°89.

Celles-ci partageront en frères, non seulement la prière, mais aussi les autres dimensions de la vie. Elles seront des communautés universelles et vraiment catholiques, ouvertes à tout le monde même aux non-chrétiens. Elles seront des lieux de pardon et de réconciliation, des pépinières de la justice sociale, de l'unité et de l'acceptation mutuelle. Les communautés ecclésiales de base donneront à l'Eglise l'image d'une fraternité en laquelle on a foi, à laquelle on s'identifie vitalement comme on s'identifiait au clan. Les membres sentiront qu'ils doivent profondément compter les uns sur les autres, dans une solidarité authentique et engageante entre ceux qui appartiennent désormais à une même famille. La famille burundaise a beaucoup souffert des divisions ethniques. Afin de panser ses plaies, les communautés ecclésiales se composeront autant que possible des trois ethnies et seront une école de communion baptismale, où l'identité chrétienne prenant le pas sur le sang, une vie nouvelle se fait jour dans le renouvellement des esprits, au cœur et au-delà des liens du sol et d'ethnie⁴⁵. Pour ces nouvelles communautés ecclésiales de base, dit un prêtre burundais, la justice ne sera pas un élément isolé⁴⁶ ou étranger à l'Evangile, elle sera au contraire un thème constitutif de toute prédication, jusqu'à ce que les chrétiens comprennent que la vie quotidienne n'est pas détachée de la vie de foi. Cette dernière doit éclairer et guider la vie relationnelle des chrétiens.

Sans prendre la forme des succursales, les nouvelles communautés ecclésiales au Burundi, devront être des sanctuaires où Dieu est aimé, adoré et professé. Les membres y seront formés à avoir une vision nouvelle de la Foi ; ils sortiront petit à petit de la religion de masse pour s'engager personnellement à vivre selon le précepte de l'amour fraternel qui constitue l'originalité même du Christianisme. Ce sont ces communautés qui prendront en charge la préparation de leurs membres aux sacrements en associant certains éléments de la culture conciliables avec l'enseignement de l'Eglise. En cela, les responsables de la pastorale familiale seront aidés par les responsables des communautés, choisis aussi bien chez les adultes que chez les jeunes. Ces responsables des communautés de base peuvent aussi être des animateurs-conseillers familiaux, jouant le rôle de rassembleurs, à l'instar des anciens dans la société traditionnelle. Ils seront formés à animer ces communautés de façon à promouvoir une vie chrétienne authentique, prenant le modèle sur la première communauté chrétienne décrite par Saint Luc en Ac. 2, 42-46 & 4, 32-35.

Ces animateurs des communautés ecclésiales de base seront formés à être des Bashingantahe sur qui l'Eglise et la société ont référence pour tout ce qui regarde l'organisation communautaire et le bien commun.

⁴⁵ Cfr Kā Mana, **La nouvelle évangélisation en Afrique**, op. cit., p. 155.

⁴⁶ G. NGENDAKURIYO, « La deuxième évangélisation : une chance à ne pas rater », in **Vivons En Eglise** (Bulletin de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi), 7-8 (1998), p. 219.

III. FORMATION DES ANIMATEURS ET CONSEILLERS FAMILIAUX

Qu'il nous suffise de rappeler les propositions qui reviennent chaque fois à l'issu des sessions pour les familles ou lors des séminaires de réflexions sur la promotion de la pastorale familiale. Toujours émerge le souhait de former les animateurs et conseillers familiaux « *en concertation avec les communautés dans lesquelles ces derniers vont travailler. Il s'agit aussi d'un appel à réfléchir sur leur stabilité matérielle, comme celles des animateurs des communautés de base qui, dans certaines régions, doivent émigrer d'une région à une autre à la recherche des conditions de vie meilleures* »⁴⁷. Parmi les tâches les plus importantes qui incombent aux conseillers et animateurs familiaux, ensemble avec les responsables des communautés de base, l'éducation des jeunes à la vie sexuelle et familiale vient en première position, si on veut revaloriser la famille.

Cette éducation doit être l'affaire de toute la communauté, car « *dans une société en éclatement comme la nôtre, une seule famille ne peut pas à elle seule éduquer les enfants. C'est pourquoi, l'existence des conseillers familiaux et des comités de familles s'avère indispensable même au niveau des écoles, des paroisses, des centres de santé et hôpitaux. Les prêtres et les médecins seront secondés par des conseillers familiaux* »⁴⁸. Dans le même souci de promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes dans la famille burundaise, les participants aux travaux de clôture de l'analyse socio-pastorale organisée par l'Eglise Catholique en 1998, ont tous émis le souhait de former les conseillers et animateurs familiaux : « *Une formation solide des prêtres, religieux et laïcs est nécessaire pour la promotion de la pastorale familiale, en fonction des nécessités de l'heure* »⁴⁹.

L'Eglise assurera à ces conseillers familiaux une formation biblico-théologique qui leur permettra d'animer la catéchèse familiale ; une formation pédagogique et en sciences humaines pour être capables d'animer les sessions des familles et des jeunes. Ils seront des personnes ressources qui puissent rendre harmonieuse la rencontre de la tradition et des valeurs de la modernité, créer entre les deux un espace pour la culture évangélique. Ils ne remplaceront pas les catéchistes, mais ils collaboreront avec eux et tous les agents pastoraux pour aider les responsables d'Eglise à réaliser sa mission évangélisatrice.

Au sein de ces nouvelles communautés-familles qui ne sont pas constituées à base du critère de sang, mais selon le lien du Baptême, le Murundi chrétien sera emmené à renforcer la valeur naturelle de la vie, une vie qu'il tient de Dieu et transmise à travers les ancêtres. Ainsi, à partir des données culturelles, le Murundi comprendra facilement que Dieu est source de la vie physique et divine. Le Christ est le Médiateur de cette vie divine : le grand Ancêtre Fondateur du Nouveau Clan auquel tous sont liés non seulement par le sang mais par le Baptême.

Dans ces communautés-familles, les animateurs et conseillers familiaux formés pour l'articulation de l'action pastorale, seront des réconciliateurs et bâtisseurs de paix,

⁴⁷ L'Equipe du Centre de Recherche pour l'Inculturation et le Développement (CRID), « Les priorités de la pastorale familiale », in *ACA*, LX (1992), 2-3, p. 419.

⁴⁸ A. NTABONA, « Allocution pour la clôture du séminaire sur la famille : 8-11 Août 1989 », in *ACA*, 1 (1990), p. 64.

⁴⁹ Z. MANIRAKIZA, « Colloque sur l'analyse socio-pastorale de l'Eglise : Propositions pour l'action », in *ACA*, 3 (1998), p. 499.

capables de conduire les familles en conflits se réconcilier au nom du Christ. Aidés et soutenus par les responsables d'Eglise, ils exploiteront la capacité culturelle qu'ont les Barundi de résoudre les conflits au moyen du palabre, à travers l'institution des Bashingantahe.

IV. RECONCILIATION FAMILIALE A TRAVERS L'INSTITUTION DES BASHINGANTAHE

La culture burundaise comme toutes les autres cultures négro-africaines reste très sensible à l'alliance et à la communion, car c'est la seule voie solide de la croissance de la vie⁵⁰. Aussi, celui qui commettait une faute publique « à l'endroit de l'ordre ancestral ou à l'égard du frère, devait réparer la faute par un acte de remise en ordre, et en présence de toute la communauté »⁵¹. Or, l'institution traditionnelle fort originale pour résoudre les conflits sociaux et rétablir l'ordre et la justice est celle des Bashingantahe. Ceux-ci étaient élus par la communauté pour être garants de la vérité et responsables de la justice, pères de tous (*Abavyeyi*) et réconciliateurs en cas de conflits. Choisis pour leurs sens de droit et d'engagement, leur honnêteté et leur impartialité, les Bashingantahe intervenaient chaque fois qu'il y avait besoin, surtout pour réconcilier deux parties antagonistes⁵².

Le Mushingantahe, responsable des autres et homme sage, doit entretenir des rapports harmonieux avec les valeurs ancestrales susceptibles d'intégrer la modernité sans en être dépravées⁵³. Garant de la paix et de la justice sociale, le Mushingantahe aujourd'hui doit reprendre sa fonction de régler les conflits par l'arbitrage et la conciliation et non par la répression. Exploitant cette valeur inestimable, l'Eglise comme famille-clan des réconciliés en Jésus-Christ, a le devoir d'entraîner le peuple burundais sur la voie de la réconciliation, par le biais des Bashingantahe choisis dans toutes les couches de la population et dans toutes les composantes ethniques. Nous pensons que le chemin qui serait le plus efficace et le moins long serait la famille. En effet, la guerre interethnique qui endeuille le pays, est une guerre pratiquement familiale, d'où la nécessité de passer par la famille pour recoudre le tissu social déchiré par les divisions interethniques.

Tout partirait des communautés ecclésiales de base, communautés-familles formées des hommes et des femmes de toutes ethnies confondues. Dans les rencontres organisées par le curé et ses collaborateurs, en concertation avec les responsables des communautés de base et les Bashingantahe, les thèmes sur la réconciliation et le pardon seront prioritaires. La catéchèse de réconciliation serait organisée au sein de la paroisse et s'approfondirait en petits groupes de 4 ou 5 maisons, puis au sein de toute une communauté (10 maisons).

Au bout d'une certaine période, les responsables des communautés sur les collines et dans les quartiers feraient avec les membres, une certaine évaluation qui culminerait vers une demande de pardon collective et personnelle.

⁵⁰ Cfr F. KABASELE-LUMBALA, *Le Christianisme et l'Afrique : une chance réciproque*, Karthala, Paris, 1993, p. 30.

⁵¹ *Ibidem*, p. 31.

⁵² Pour plus de précision, voir A. NTABONA, « Le concept d'Umushingantahe et ses implications sur l'éducation de la jeunesse aujourd'hui », in *ACA*, 1985/5, pp. 263-301. & cfr, *Ibidem*, LIX (1991), pp. 263-284.

⁵³ Cfr A. NTABONA, « Intahe et la gestion de la cité », in *ACA*, 1 (1995), p. 41.

Petit à petit, les trois ethnies comprendront le vrai sens de la fraternité qui dépasse la frontière ethnique et la nécessité de l'amour envers tous. Dans cette œuvre de réconciliation familiale, la mère de famille est la mieux indiquée : elle connaît mieux que quiconque la valeur de la vie, pour être celle à qui Dieu a donné de la concevoir, de la porter et de l'entretenir.

En concluant notre réflexion, nous signalons que les propositions que nous venons de formuler ici, ne sont pas exhaustives. Il y a encore beaucoup à faire pour redresser cette institution familiale par laquelle l'Eglise et la société se définissent. Nous ne prétendons pas non plus apporter des solutions miracles. Nos propositions ne sont que des points de référence, l'expression de notre souhait de voir se renouveler la famille burundaise. Qu'est-ce qui resterait au Murundi s'il perdait son fondement familial ? Comme le psalmiste, « *si les fondements sont écroulés, que peut faire le juste* » ? Nous restons convaincu néanmoins que la prise de conscience de la nécessaire évangélisation de et par la famille de la part de nos pasteurs, portera beaucoup de fruits.

Sœur Ida-Marie KAZINA